

Sénart en chiffres – population de moins de 30 ans

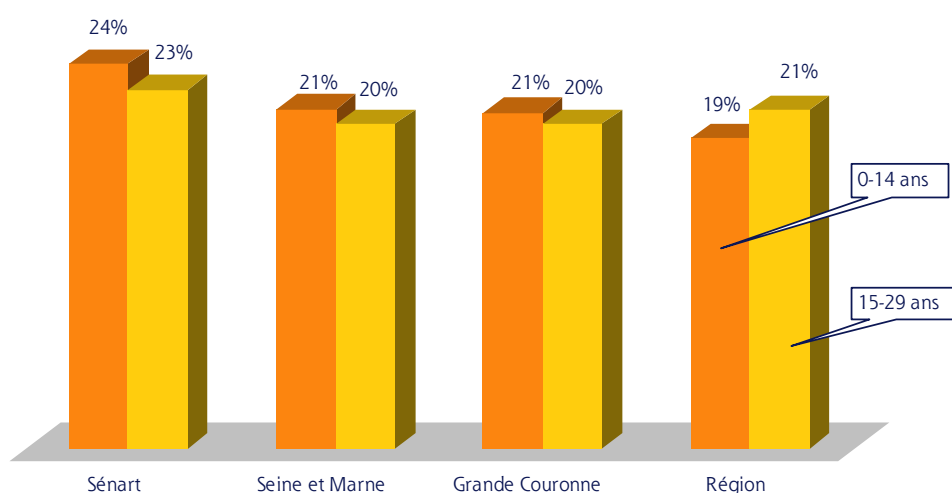
- En 2006, près d'un habitant sur deux a moins de 30 ans à Sénart (Recensement 2006 – Insee)

Environ 44 000 jeunes âgés de moins de 30 ans habitent Sénart, soit 47% de la population en 2006.

Les jeunes de moins de 30 ans sont ainsi sur-représentés à Sénart comparé à la Seine-et-Marne ou l'Ile-de-France.

Toutefois d'autres agglomérations (telles que la CA de Saint Quentin, celles de Cergy Pontoise et d'Evry, ainsi que le San Val Maubuée et le San Val d'Europe) affichent une part similaire, allant de 46% pour Saint Quentin à 52% pour le San du Val d'Europe.

part des jeunes par tranche d'âge



Comparé à 1999, la proportion de jeunes de moins de 30 ans est en légère baisse (-2 points), bien que leur nombre soit en hausse.

	0-14 ans	15-29 ans	Total moins de 30 ans
Cesson	1 503	1 182	2 685
Combs-la-Ville	4 606	4 740	9 346
Lieusaint	2 465	2 550	5 015
Moissy-Cramayel	4 242	4 148	8 389
Nandy	1 488	1 359	2 847
Réau	219	164	383
Savigny-le-Temple	6 732	5 651	12 382
Vert-Saint-Denis	1 455	1 403	2 858
Sénart 77	22 710	21 196	43 906
Seine-et-Marne	271 718	259 471	531 189
Grande Couronne	1 061 146	1 023 253	2 084 399
Région Ile-de-France	2 248 408	2 453 277	4 701 685

	Part des 0-14 ans	Part des 15-29 ans	Part des moins de 30 ans
Cesson	20%	16%	36%
Combs-la-Ville	21%	22%	43%
Lieusaint	26%	27%	54%
Moissy-Cramayel	26%	25%	51%
Nandy	25%	23%	48%
Réau	23%	17%	39%
Savigny-le-Temple	27%	22%	49%
Vert-Saint-Denis	20%	20%	40%
Sénart 77	24%	23%	47%
Seine-et-Marne	21%	20%	42%
Grande Couronne	21%	20%	41%
Région Ile-de-France	19%	21%	41%

source : Recensement Population 2006 - Insee)

A Sénart, un quart de la population a moins de 15 ans. Cette part qui est similaire à celle du San du Val d'Europe est parmi les plus importantes constatées sur cette tranche d'âge, comparé aux territoires englobants et à d'autres agglomérations. En outre, cette part est plus importante pour certaines communes de Sénart (supérieure à 26% à Savigny-le-Temple et Lieusaint).

Concernant les 15-29 ans, la part est légèrement moindre et en particulier, elle est plus proche de la part en Ile-de-France. La commune de Lieusaint se démarque également concernant cette tranche d'âge, qui représente 27% de sa population.

A titre d'indication, la répartition par genre est globalement équilibrée pour chaque tranche d'âge.



- Un indice de jeunesse qui reste fort à Sénart : soit 3,1 habitants de moins de 20 ans pour 1 habitant de 60 ans et plus en 2006.

indice de jeunesse	1999	2006
Sénart 77	3,9	3,1
Seine-et-Marne	2,0	1,9
Grande Couronne	1,9	1,8
Région Ile-de-France	1,5	1,6

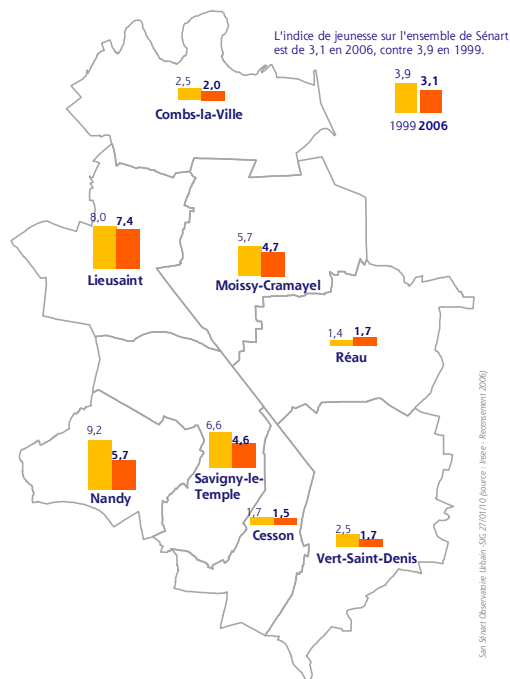
source : Recensement Population 1999 et 2006 - Insee)

L'indice de jeunesse reste important à Sénart, même s'il s'est réduit comparé à 1999. Comparé à la Seine-et-Marne et la Grande Couronne qui enregistrent une plus faible diminution, l'indice de jeunesse à Sénart est nettement supérieur.

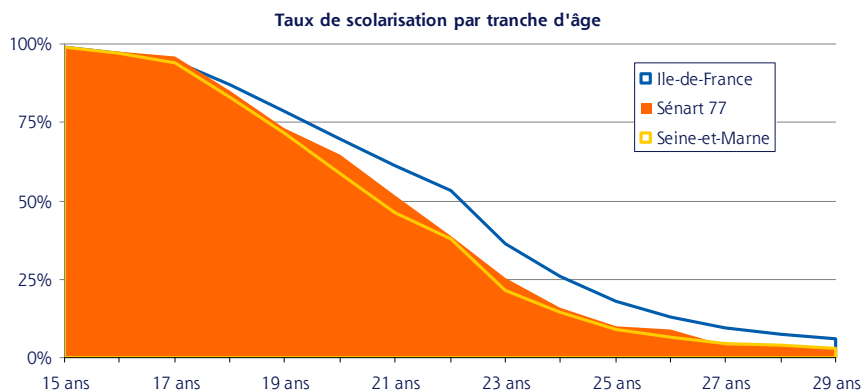
La diminution de l'indice de jeunesse entre 1999 et 2006 est générale, compte tenu du vieillissement de la population : toutefois l'attractivité des territoires peut neutraliser ce phénomène, comme dans le cas de la région Ile-de-France. A Sénart, seule la commune de Réau affiche une hausse de son indice (+0,3 point).

Les territoires de Cergy Pontoise, de Saint Quentin en Yvelines, ou encore du Val Maubuée affichent un indice de jeunesse à peine supérieur à celui de Sénart. Le San du Val d'Europe se distingue avec un indice de 5,4 en 2006 : ce fort niveau d'indice se retrouve pour certaines communes de Sénart, comme Lieusaint ou Nandy.

Indice de jeunesse (moins de 20 ans / 60 ans et plus)



- Le taux de scolarisation des jeunes de 18 à 29 ans est inférieur à celui de l'Ile-de-France, en particulier sur la tranche 21-25 ans.



La scolarisation est ici observée à partir de la tranche d'âge de 15 à 19 ans, la scolarité étant obligatoire jusqu'à 16 ans.

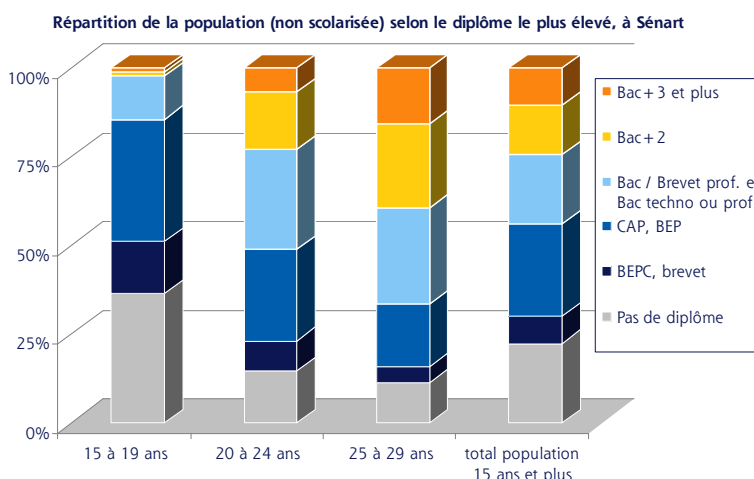
Pour la tranche des 15-19 ans, le taux de scolarisation est de 90% à Sénart comme en Seine-et-Marne ou en Ile-de-France. Ce taux tombe à 40% pour la population des 20-24 ans et à 6% pour celle âgée de 25-29 ans. Comparé à l'Ile-de-France, l'écart est notable sur les deux dernières tranches d'âge : avec 48% de scolarisés pour les 20-24 ans et 11% pour les 25-29 ans.

- 1/3 des jeunes de 20 à 29 ans (non scolarisés) ont un diplôme de niveau Bac +2 et plus, cette proportion est inférieure de 10 points à celle observée en Ile-de-France.

La population de 15 à 19 ans (ayant quitté le système scolaire) est peu importante en volume et caractérisée sur la plupart des territoires par une part importante de jeunes sans diplôme (environ 4/10) et de diplômés de niveau V (CAP, BEP, BEPC...).

Concernant la population de 20 à 29 ans (ayant quitté le système scolaire), la répartition selon le diplôme le plus élevé est très proche sur Sénart et la Seine-et-Marne : la différence notable avec l'Ile-de-France résulte de l'importance des personnes diplômées d'un Bac + 3 et plus (27% contre 12% à Sénart).

La part des personnes sans diplôme parmi les 20-29 ans est inférieure à leur part parmi la population de 15 ans et plus (soit 13% contre 22%) : ces proportions sont similaires à celles connues pour l'Ile-de-France et la Seine-et-Marne.

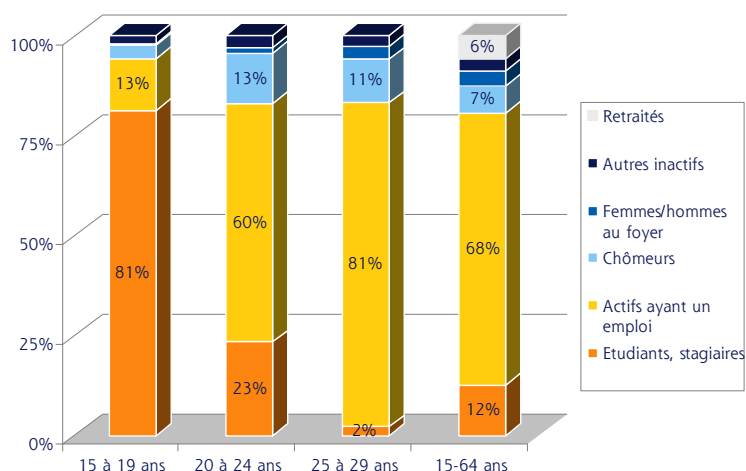


- Le taux d'activité⁽¹⁾ des 15-29 ans est de 58%, soit une part identique à celle en l'Ile-de-France (le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans est de 75%).

L'activité⁽²⁾ des jeunes est notablement influencée par la tranche d'âge.

- Les jeunes de 25 à 29 ans ont en grande majorité un emploi : cette part est sensiblement identique à celle de la région et du département. Dans cette tranche d'âge la proportion de ceux qui sont étudiants / stagiaires est faible, avec 2% soit une proportion identique à celle de la Seine-et-Marne, mais moindre que celle de l'Ile-de-France (5%) ou certaines agglomérations (en particulier, Evry et Cergy Pontoise).
- Parmi les 20-24 ans, 6/10 ont un emploi et près d'un quart sont étudiants / stagiaires. Cette part d'étudiants / stagiaires est inférieure à celle observée sur la région et les agglomérations d'Evry, Cergy Pontoise ou du Val Maubuée (proportion proche d'un tiers).
- Enfin, les jeunes de 15 à 19 ans sont en très grande majorité étudiants ou stagiaires sur Sénart (8/10) comme ailleurs : il y a moins de disparités entre territoire concernant l'activité⁽²⁾ dans cette tranche d'âge.

Répartition selon l'activité par tranche d'âge à Sénart, en 2006



- Près de ¾ des jeunes de 20 à 29 ans occupent un poste d'employé ou une profession intermédiaire (64% pour l'Ile-de-France)

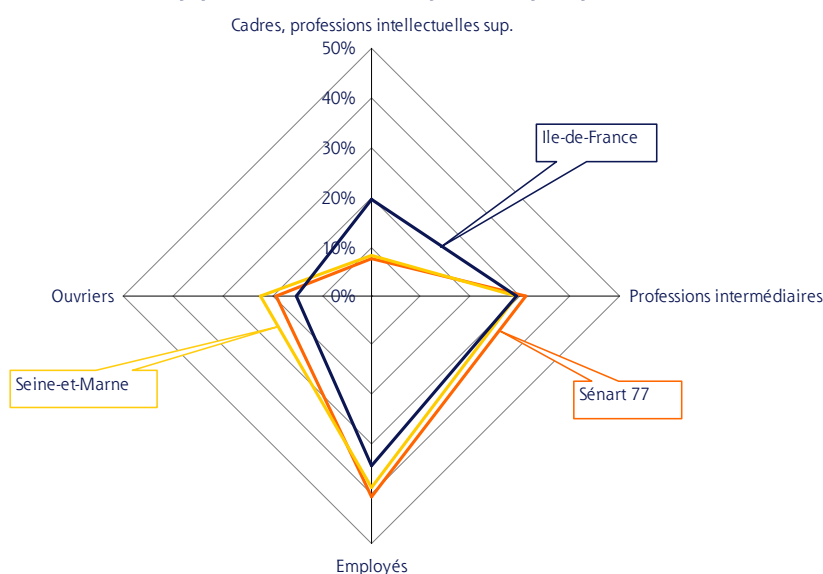
La part de la population âgée de 15 à 19 ans ayant un emploi est faible, aussi cette partie se concentre sur les Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) de la population de 20 à 29 ans.

La comparaison de la répartition par PCS de la population de 20 à 29 ans fait apparaître des écarts en particulier avec l'Ile-de-France (écart entre le tracé orange et le tracé bleu foncé). La proportion de cadres est nettement supérieure en Ile-de-France (19% contre 7%), ou par exemple pour la CA de Saint Quentin (15%). Et avec 7% pour Sénart, cette part est plutôt proche de celles des agglomérations d'Evry (7%) et Melun (9%).

Et à l'instar des agglomération de Melun et Evry, Sénart est un territoire où la part des ouvriers est relativement importante, soit un cinquième de la population âgée de 20 à 29 ans (22% en Seine-et-Marne).

La répartition par PCS pour les femmes de 20 à 29 ans montre l'importance des employées, avec 54% contre 46% en Ile-de-France. Les cadres représentent 6% des professions occupées par les femmes âgées de 20 à 29 ans à Sénart, contre 17% pour la région.

Part de la population de 20 à 29 ans ayant un emploi, par PCS



(1) Le taux d'activité pour une tranche d'âge se calcule en rapportant le total des actifs dans la tranche d'âge à la population totale dans cette même tranche. (rappel : les actifs comptent la population ayant un emploi et les chômeurs)

(2) Il s'agit de l'activité principale de la personne ; "depuis 2004, le nouveau recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs" (cf www.insee.fr). D'où l'écart entre le taux de scolarisation et la part de la population dont l'activité déclarée est "étudiants/stagiaires". (attention : les stagiaires ou apprentis qui ont une rémunération sont comptés dans les emplois).

Répartition par PCS à Sénart	20 à 24 ans	25 à 29 ans
Artisans, commerçants, chefs entreprise	2%	2%
Cadres, professions intellectuelles sup.	4%	11%
Professions intermédiaires	27%	34%
Employés	45%	36%
Ouvriers	22%	17%
Total	100%	100%

source : Recensement Population 2006 - Insee)

Pour comprendre

La source : Recensement de la Population INSEE

Il s'agit des données caractérisant la population en 2006 : il y a un décalage entre la diffusion des chiffres de la population totale (janvier) et toutes les caractéristiques associées (juillet)

Les données par âge détaillé qui permettent de créer des tranches d'âge personnalisées ne se retrouvent pas dans tous les fichiers mis à disposition par l'Insee. Aussi pour disposer d'une approche un peu plus approfondie de la question des jeunes, il faut s'appuyer sur les données en tranche quinquennale (0-4 ans ; 5-9 ans...) et ainsi disposer d'un maximum d'information.

A titre d'indication, le tableau ci-dessous présente les données sur des tranches d'âge plus "opérationnelles".

Pourquoi la population de moins de 30 ans ?

Dans cette synthèse, nous avons fait le choix de retenir la population de moins de 30 ans, car la tranche d'âge quinquennale précédente s'arrête à 24 ans. Un tel choix nous priverait de l'observation des personnes ayant entre 25 et 29 ans, ce qui serait dommage en terme d'approche par niveau de diplôme et pour la part des populations scolarisées par exemple, sachant que les jeunes tendent à poursuivre leur études plus tardivement (à Sénart, parmi les 30 ans et plus : 1% sont scolarisés).

Ce choix est cohérent avec celui de quelques organismes d'études, même si cette question fait toujours débat.

Ainsi l'Insee et le CREDOC ont fait le choix dans divers travaux de retenir les moins de 30 ans ou parfois la tranche des 16-29 ans.

Et les OREF (observatoire régional emploi - formation) retiennent également souvent la population jusqu'à l'âge de 29 ans.

Dans le cadre de sa réflexion, le Sénat rappelle que "la classe d'âge des 15-24 ans a longtemps été considérée comme la plus adéquate pour délimiter la population des jeunes". Il pointe la nécessité d'avoir une définition statistique et une entente autour de cette définition, notamment concernant les études réalisées pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales, afin que les différentes données statistiques puissent être comparées et permettent d'avoir une vision cohérente de la situation et des conditions de vie des jeunes : leur choix se porte ainsi sur la tranche des 16-25 ans qui n'est peut être pas conforme à la réalité sociale mais est la plus utilisée selon le Sénat.

▲ Données complémentaires (Recensement 2006 - Insee)

Effectifs par tranche d'âge	0-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	26-29 ans	Total population municipale*
Cesson	1 617	329	497	242	7 419
Combs-la-Ville	4 933	961	2 171	1 282	21 603
Lieusaint	2 596	443	1 339	637	9 355
Moissy-Cramayel	4 567	819	1 858	1 145	16 549
Nandy	1 608	348	603	288	5 935
Réau	232	36	65	49	972
Savigny-le-Temple	7 174	1 301	2 530	1 377	25 130
Vert-Saint-Denis	1 578	362	652	266	7 129
Sénart 77	24 305	4 598	9 716	5 287	94 092

*La population municipale est la référence sur laquelle les caractéristiques de la population sont disponibles.

Proportions	% 0-15 ans	% 16 -18 ans	%19-25 ans	% 26-29 ans
Cesson	22%	4%	7%	3%
Combs-la-Ville	23%	4%	10%	6%
Lieusaint	28%	5%	14%	7%
Moissy-Cramayel	28%	5%	11%	7%
Nandy	27%	6%	10%	5%
Réau	24%	4%	7%	5%
Savigny-le-Temple	29%	5%	10%	5%
Vert-Saint-Denis	22%	5%	9%	4%
Sénart 77	26%	5%	10%	6%
Seine-et-Marne	23%	4%	9%	5%
Grande Couronne	23%	4%	9%	5%
Ile-de-France	21%	4%	10%	6%